

ACCIDENT

survenu au planeur immatriculé HB-1898

Evénement :	atterrissage en campagne manqué, collision avec un obstacle.
Causes identifiées :	décision tardive d'interrompre le vol, estimation erronée des caractéristiques d'un site d'atterrissage.

Conséquences et dommages :	aéronef détruit.
Aéronef :	planeur Glaser Dirks DG 300.
Date et heure :	mardi 12 août à 19 h 25.
Exploitant :	club.
Lieu :	Les Deux-Alpes (38), altitude : 1 650 mètres.
Nature du vol :	circuit.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote, 37 ans, VV de 1990 délivré par la Suisse, 920 heures de vol dont 280 sur type et 120 heures dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	estimées sur le site de l'accident : vent 300° à 340° / 06 à 20 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 2 500 mètres.

Circonstances

Le pilote explique qu'il décolle de Château-Arnoux / Saint-Auban (04) vers 13 h 00 pour réaliser le circuit Saint-Auban – Jausier (04) – Plampinet (05) – Col de Cabre (26) – Die (26) – Plampinet – Saint-Auban. Vers 18 h 40, lors du retour, aux environs de Plampinet, il décide d'éviter Briançon (05) (en raison des conditions météorologiques qui ne lui semblent pas favorables) et de se diriger vers le Pic de Bure. Ne trouvant plus d'ascendance et la luminosité diminuant, il décide d'atterrir en campagne. La vallée de Bourg-d'Oisans (38) est dans l'ombre et le relief est escarpé. Il décide d'atterrir à proximité des Deux-Alpes pour pouvoir être secouru plus facilement. Il choisit un stade, puis effectue un passage au dessus de celui-ci afin de prévenir les personnes au sol. En finale, il se rend compte qu'il ne disposera pas d'une distance suffisante pour atterrir, compte tenu de la présence d'obstacles sur le stade. Il atterrit sur la route située après celui-ci et conduisant au téléphérique de Alpe-d'Huez. Il ne parvient pas à freiner suffisamment le planeur pour éviter la collision avec deux piliers du téléphérique. Les ailes sont arrachées lors du choc puis le planeur s'immobilise.

Le pilote ajoute qu'il a été gêné par la lumière diffuse lors de sa reconnaissance du stade.

(suite page suivante)

Il fait partie d'un groupe de pilotes suisses venus à Saint-Auban du 4 au 16 août pour participer à un stage de vol à voile et à une compétition à l'issue de ce stage. Il a volé tous les jours depuis son arrivée. Les premiers vols (environ quatorze heures de vol) ont été effectués en double commande afin que les pilotes puissent se familiariser avec la région.

Le pilote a une expérience d'environ trois cents heures de vol dans les Alpes, principalement dans les Alpes Suisses. Il connaissait très peu les Alpes Françaises. Il ne s'estimait pas particulièrement fatigué le jour de l'accident.

Le matin du jour de l'accident, il avait assisté avec les autres pilotes à un briefing météorologique.